Chambre d'agriculture de la Somme
A l'attention de Anne HOTTE
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens cedex 3

Service de remplacement

Ayez le réflexe remplacement

Le financement : une aide du CASDAR de 60 € par jour de remplacement pour le motif formation.

Le remplacement : s'il n'a pas pu s'effectuer le jour de l'absence. Il pourra être différé dans un délai de 3 mois maxi pour la réalisation des travaux qui auraient dû être accomplis le jour de l'absence.

Durée : 20 jours/an maxi.

Quelles formations : celles financées par VIVEA et faisant l'objet d'un remplacement facturé par le service de remplacement.

Conditions : fournir au Service de Remplacement l'attestation délivrée par l'organisme de formation.

Contactez-nous au 03 22 33 69 41

Formation susceptible de bénéficier d'un co-financement

Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29
www.somme.chambagri.fr

JANVIER 2015 - Réalisation : Service Communication-Edition de la Chambre d'agriculture de la Somme

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE SOMME

FORMATION 2015

Gestion de l'entreprise

Encadrer votre salarié, mode d'emploi

La gestion du de(s) salariés, est un défi majeur pour les exploitations agricoles du XXI[ème] siècle. Cette formation vous apportera des outils simples et efficaces d'encadrement de votre (vos) salarié(s). elle vous permettra de développer la motivation de votre (vos) salarié(s) mais aussi contrôler leurs actions, de planifier les événements de l'entreprise et renforcer votre leadership au quotidien.

2 jours
Mercredi 14 et jeudi 15 janvier 2015
Amiens

Objectif
Maîtriser les méthodes fondamentales de l'encadrement de salarié(s)

Public
Agriculteurs du département de la Somme
Chef d'équipe ou cadre d'exploitation

Durée : 2 jours

Dates et lieu :
Le mercredi 14 et jeudi 15 janvier 2015 à la Chambre d'agriculture à Amiens ou lieu à définir en fonction de l'origine des inscrits
De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Restauration
Sur place. Prévoir le règlement le jour même. Remise d'un justificatif.

Tarifs
Contributeur VIVEA : 140 € (134 € de crédit d'impôt)
Non contributeur VIVEA : appelez le 03 22 33 69 27

Intervenants
BABOURAM Jean-Bernard - Proforma Management, directeur de centre de formation
Un ingénieur-conseil Chambre d'agriculture de la Somme, service emploi formation

Inscriptions :
Anne HOTTE : 03 22 33 69 27
a.hotte@somme.chambagri.fr

Programme

Pré-requis : Etre amené à encadrer un ou des salarié(s)

- Se connaître et connaître son salarié (quel type de manager suis-je ?)
- Identifier les différentes clefs du bon manager (les pièges et astuces du manager)
- Savoir organiser le travail du salarié
- Communiquer efficacement avec son salarié (communiquer en positif)
- Motiver et fédérer son salarié (les leviers de la motivation)
- Gérer les personnes difficiles (gestion des conflits)
- Recadrer avec efficacité (corriger les managements, faire une remarque sans démotiver)

Méthodes pédagogiques
Ateliers de travail : sur le recadrage, sur les méthodes de commandement. Echanges sur les bonnes pratiques. Mises en situation filmées et commentées par le groupe. Evaluation individuelle.

BULLETIN D'INSCRIPTION
à renvoyer à Anne HOTTE
avant le 7 janvier 2015
Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 3
tél. 03 22 33 69 00 - fax. 03 22 33 69 29

Raison sociale : .....

NOM - Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. : ..... Fax : .....

Portable : .....

e.mail : .....

S'inscrit à la formation :
«**Encadrer votre salarié, mode d'emploi**»
Mercredi 14 et jeudi 15 janvier 2015

En tant que :

Contributeur VIVEA
❒ Chef d'exploitation
❒ Aide familial
❒ Conjoint collaborateur
❒ Non agriculteur engagé dans une démarche d'installation (*sous réserve de justificatif*).

Non contributeur VIVEA :
❒ Conjoint non collaborateur
❒ Retraité agricole
❒ Associé non exploitant
❒ Public non agricole / Préciser

❒ Gérants salariés et salariés agricoles
(demande de prise en charge FAFSEA possible : contactez le FAFSEA avant le démarrage de la formation au 03 22 22 59 52)

Pour connaître le tarif relatif aux statuts non contributeur Vivea, contactez le **03 22 33 69 27**

Ces prix s'entendent hors déplacements et frais de repas

Date : Signature :